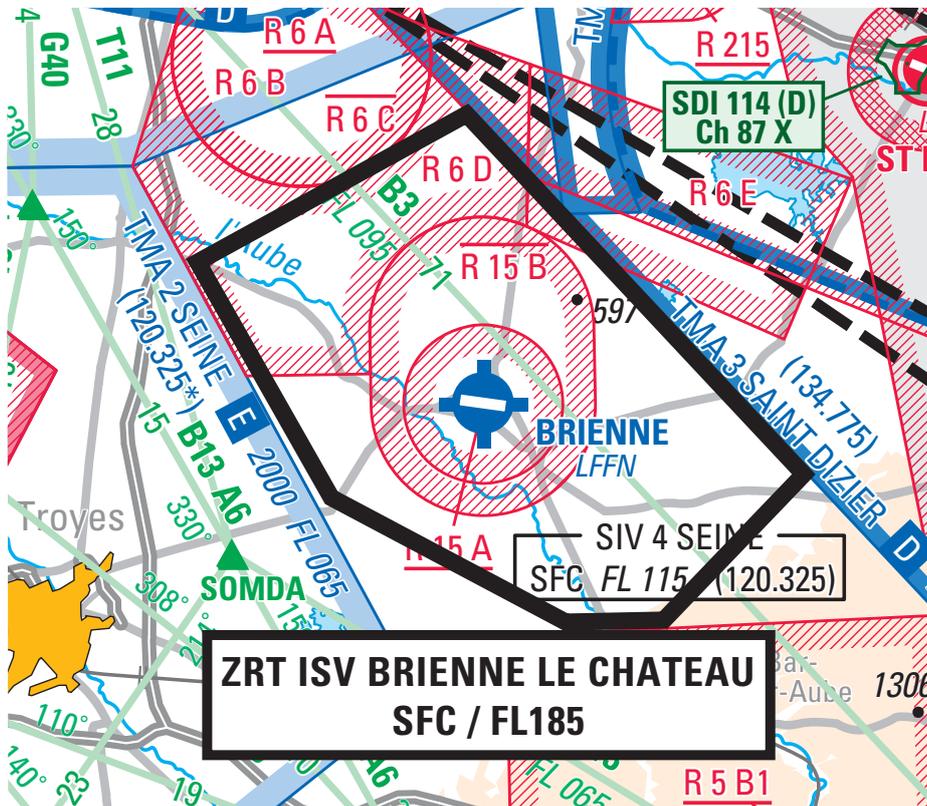


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans le cadre d'activités d'infiltration sous voile dans la région de Brienne-le-Château (FIR : Paris LFFF)

En vigueur : Du 05 au 09 octobre 2020

Lieu : FIR : Paris LFFF – AD : Brienne-le-Château LFFN



**ACTIVITÉ**  
Recyclage de chuteurs opérationnels du MIN INT nécessitant des largages pour exercice d'infiltration sous voile (ISV).

**DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**  
Du 05 au 09 octobre 2020 :  
ZRT ISV Brienne activable tous les jours de 08h00 à 20h00.

**INFORMATION DES USAGERS**  
Activité réelle connue de :  
Seine INFO : 120.325 MHz  
Paris INFO : 126.100 MHz  
Saint-Dizier APP : 134.775 MHz

**GESTIONNAIRE**  
CELLULE PARACHUTISME MIN INT

**STATUT**  
ZRT qui, lorsqu'elle est active, coexiste avec les zones réglementées LF-R 15 A et B Brienne-le-Château (AIP ENR 5.1) et se substitue aux autres parties d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

**CONDITIONS DE PENETRATION**

CAG IFR / CAM : contournement obligatoire.  
CAG VFR : contournement obligatoire sauf pour :  
- les aéronefs basés sur l'aérodrome de Brienne-le-Château et les aéronefs utilisateurs de l'hélistation de Blignicourt, après obtention, sur la fréquence 123.425 MHz, de l'accord de la cellule parachutisme MIN INT;  
- les aéronefs assurant des missions de sécurité publique, d'assistance ou de sauvetage lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions, pourront pénétrer dans la ZRT après autorisation de la cellule parachutisme MIN INT, sur la fréquence 123.425 MHz.

**SERVICES RENDUS**

Information de vol et alerte

**LIMITES LATERALES ET VERTICALES**

48°31'20"N, 004°12'56"E  
48°36'45"N, 004°28'18"E  
48°22'53"N, 004°46'56"E  
48°17'29"N, 004°38'52"E  
48°17'29"N, 004°33'21"E  
48°22'21"N, 004°20'16"E  
48°31'20"N, 004°12'56"E

SFC / FL185

**DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Lorsque la ZRT est active, la route ATS B3 est inutilisable entre VATRI et RLP. Le trafic aérien empruntant le tronçon RLP-VATRI aux niveaux concernés sera réorienté sur RLP-SOMDA-ARSIL-VATRI.  
Des activités de parachutage dans les zones LF-R 15 A et B Brienne-le-Château pourront se dérouler en coordination avec le MIN INT.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Chaque jour entre 08h00 et 20h00, activation de 8 créneaux de 1 heure (6 au FL 180 et 2 au FL 145).  
Prévision d'activité disponible chaque jour à compter de 07h00 auprès du responsable d'activité largage.

**ORGANISMES A CONTACTER**

<b>Avant l'activité</b> Cellule 3D du MIN INT, tél : 01.77.78.42.55 / 06.84.83.85.84	<b>Pendant l'activité :</b> Directeur de séance de saut, tél : 06.84.83.85.84
---	--